

Prévention des risques professionnels - DUERP

En tant que pilier essentiel de la gestion des risques professionnels en entreprise, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) revêt une importance capitale dans la prévention de ces risques. Les récentes réformes gouvernementales, ont introduit de nouvelles responsabilités pour le Comité Social et Économique (CSE) en ce qui concerne le DUERP. Il s'agira donc d'actualiser vos connaissances sur le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels et de vous familiariser avec le fonctionnement et l'utilisation du DUERP.

Objectifs

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels

Agir sur la prévention des risques professionnels

Public Visé

Secteur public et privé

Pré Requis

Connaître les attributions des instances des représentants du personnel en matière de santé au travail

Objectifs pédagogiques

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels

Agir sur la prévention des risques professionnels

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active, exposés, travaux de groupe, exercices, méthode expérimentale, mises en situation, analyses de vidéo

Parcours pédagogique

Définition et cadre réglementaire autour de la prévention des risques professionnels

Principes généraux de la prévention des risques professionnels

Enjeux de la prévention

Acteurs et parties prenantes

Composantes du risque professionnel

Cotation et hiérarchisation du risque

Articulation, intégration et suivi avec les documents obligatoires internes de sécurité : PAPRI Pact, rapport annuel

Pratique syndicale et prévention des risques professionnels

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels

Les + métier

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e

Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne

Nature des travaux demandés

Questionnaire préalable

Modalités d'Accessibilité

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Contactez-nous !

Carole RITZ
Directrice

Tél. : 0142030505
Mail : carole.ritz@irefe.fr